

Contamination Assurances d'entreprises

à propos de Red24 Assist

CHUBB®

Dans le but d'apporter à nos clients européens de l'industrie agro-alimentaire la meilleure réponse en risk-management et gestion de crise, Chubb travaille en partenariat avec RED24 Assist.

RED24 Assist, fait partie du groupe RED24, une société d'assistance en gestion de crise qui offre des solutions en matière de sécurité et d'analyse des risques à un grand nombre de clients à travers le monde.

Pourquoi Chubb a choisi Red24 Assist

- Dans une situation de crise, la réactivité est clé. RED24assist se distingue sur son marché par son centre d'assistance en gestion de crise, composé de personnes spécialisées, disponibles 24/24 h, 7j/7 et 365j/an.
- Chaque marché est différent, c'est pourquoi il faut une présence locale. RED24Assist dispose de consultants présents dans 5 pays d'Europe, et de 45 consultants dans le monde - et ce nombre est en constante augmentation.
- Dans une situation de crise, les problèmes de communication n'ont pas leur place et traiter avec une personne maîtrisant votre langue est essentiel.
- RED24 Assist est en mesure de gérer des crises dans 120 langues différentes - dont toutes les principales langues européennes - et garantit une réponse dans l'heure.
- Le suivi des meilleures pratiques industrielles peut aider dans l'élaboration d'un plan de retrait. RED24Assist travaille en étroite collaboration avec différents organismes professionnels et a développé des formations agréées reposant sur les meilleures pratiques.

- «L'information, c'est le pouvoir !» Le site internet RED24 Assist (accès public ou protégé) vous donne en permanence accès à des informations pertinentes et à des analyses sectorielles.

Les assurés chubb, titulaires d'une police d'assurance Contamination, ont accès aux services, conseils et assistance en gestion de risques assurés par RED24 Assist ou par nos ingénieurs. Ces services comprennent :

- La revue documentaire des plans et procédures
- L'évaluation de la politique qualité
- Les contrôles de la sécurité
- Des audits « blancs » et des exercices de simulation de crise
- Des conseils en sécurité alimentaire
- Une formation HACCP (Hazard Analysis and Critical Control Points)
- Une formation à l'audit préalable à la certification par un tiers indépendant

Dans l'hypothèse un retrait de produit alimentaire suite à une contamination accidentelle ou criminelle, les assurés ont accès au centre de gestion de crise de RED24 Assist (hotline).

Pour les assurés Chubb, l'ensemble des services de conseils et d'assistance du groupe RED24 sont également disponibles à des tarifs préférentiels, lorsqu'ils ne sont pas déjà inclus dans la police.

Contactez-nous :

Chubb

Le Colisée, 8 avenue de l'Arche
92419 Courbevoie Cedex
www.chubb.com/fr



Chubb. Insured.SM

Le contenu de ce document a un caractère purement informatif. Il ne saurait être considéré comme un conseil ou une recommandation personnalisée à une personne ou à une société relatifs à un produit ou un service. Veuillez-vous référer aux textes de la police afin d'obtenir la totalité des clauses et conditions de celle-ci.

Chubb European Group SE, entreprise régie par le Code des assurances, au capital social de 896 176 662 euros, sise La Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord, 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 450 327 374.

Contamination Assurances d'entreprises

Se préparer à une crise

CHUBB®



les 10 conseils de Chubb et de Red24 Assist

1. Bâtir un plan de retrait des produits

Organisez, clarifiez les rôles et responsabilités de chacun. Ainsi, en cas d'incident, vous ne perdrez pas votre temps à chercher « qui fait quoi », tout est déjà prévu et vous n'aurez plus qu'à agir.

2. Mettre en place un plan de gestion de crise efficace

Elaborez et testez régulièrement vos procédures de gestion de crise soit par les revues documentaires, soit en grandeur nature, en impliquant l'équipe dirigeante, à intervalle régulier. Ces exercices ne sont sans doute pas parfaits, mais l'expérience de nos clients montre qu'ils vous permettent d'être mieux préparés - et plus en confiance - face à une crise potentielle.

3. Suivre les principes du système HACCP et en assurer la continuité

L'HACCP (Hazard Analysis and Critical Control Points) est une disposition réglementaire s'appliquant à toutes les entreprises du secteur agro-alimentaire en Europe (et pour ainsi dire dans le monde entier). C'est une méthode de maîtrise de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires, qui permet

d'identifier les risques, déterminer les points critiques et fixe les mesures à prendre pour éliminer ou réduire à un niveau acceptable les risques de contamination microbienne, chimique ou physique des aliments.

4. Sensibiliser et former tous azimuts

La formation est d'une importance capitale. Mettez en place un programme de formation portant notamment sur les aspects de la sécurité alimentaire, l'HACCP, la santé et la sécurité au travail, l'environnement...

N'oubliez pas d'y inclure tout nouvel employé.

5. Obtenir un certificat d'un tiers indépendant

Quand cela est possible, la certification par un tiers constitue une garantie de la conformité de vos procédures aux meilleures pratiques sectorielle et une pièce maîtresse de vos procédures de contrôle. C'est rassurant pour vous et vos partenaires.

6. Conserver une démarche d'audit

En l'absence de certification par un tiers, conservez la preuve que vous avez tout mis en œuvre pour prévenir ou contenir un incident.



7. Vérifier et valider régulièrement les cahiers des charges

Les cahiers des charges, une fois agréés et signés, peuvent être considérés comme un document ayant valeur juridique et sont régulièrement utilisés en cas de litige. Ces documents sont souvent imparfaits, oubliant des ingrédients ou des éléments, ce qui donne lieu à des retraits ou rappels de produits. Ces documents sont aussi fréquemment modifiés sans la permission des clients, entraînant une hausse du nombre de rappels.

8. Construire son propre réseau de spécialistes

Le conseil d'un expert est souvent crucial lorsque l'impensable survient. En ayant recours à un réseau de microbiologistes, ingénieurs en chimie alimentaire et autres experts en leur domaine, vous vous donnez des chances supplémentaires pour bien gérer la crise. Répertoirez et gardez à jour les coordonnées et spécialités de chacun afin de savoir rapidement qui appeler en cas de crise.

9. Préparer votre communication

Au moment de la crise, les autorités peuvent exiger de vous une réponse dans des délais extrêmement courts. Inutile de rédiger vos communiqués sous la pression. Préparez quelques modèles à l'avance, que vous pourrez facilement adapter à la situation. Ainsi vous aurez le temps de vous consacrer à d'autres aspects plus sensibles de votre communication.

10. Finalement, ne pas paniquer !

Lorsque l'inattendu survient, reposez-vous sur vos plans de retrait et de gestion de crise, testés et éprouvés. Utilisez la hotline red24assist et n'oubliez pas de conserver quelques échantillons des produits rappelés

Contactez-nous :

Chubb

Le Colisée, 8 avenue de l'Arche
92419 Courbevoie Cedex
www.chubb.com/fr



Chubb. Insured.SM

Le contenu de ce document a un caractère purement informatif. Il ne saurait être considéré comme un conseil ou une recommandation personnalisée à une personne ou à une société relatifs à un produit ou un service. Veuillez-vous référer aux textes de la police afin d'obtenir la totalité des clauses et conditions de celle-ci.

Chubb European Group SE, entreprise régie par le Code des assurances, au capital social de 896 176 662 euros, sise La Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord, 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 450 327 374.

01/19 FRO021-A

Contamination Assurances d'entreprises

Une couverture complémentaire Contamination pour les industries agro-alimentaires.



Chubb propose pour les industries agro-alimentaires une couverture complète «contamination de produit».

Nos garanties d'assurance sont complétées, en dehors de tout sinistre, de services, conseils et assistance en gestion de risques délivrés par notre partenaire red24assist avec le support de nos ingénieurs. En cas d'incident, red24assist vous accompagnera tout au long de la crise.

Notre produit s'adresse aux entreprises du secteur agro-alimentaire dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1Md EUR. Nous pouvons au cas par cas étudier des risques dont le chiffre d'affaires est supérieur.

Cette garantie ne peut être vendue qu'en complément d'une police d'assurance Responsabilité Civile Chubb, soit sous la forme d'une police séparée, soit en tant qu'annexe à nos polices de Responsabilité Civile Générale avec des garanties plus réduites et à moindre coût.

Capacité

10 millions d'euros par sinistre et par année d'assurance

Événements garantis

- Contamination accidentelle
- Injonction administrative de rappel
- Contamination criminelle
- Extorsion

Frais et pertes couverts

- Frais de retrait proprement dits (engagés par l'Assuré ou par les tiers, sous certaines conditions)

- Coût du produit et frais de redistribution
- Frais de réhabilitation d'image
- Frais de destruction des produits
- Paiement de la rançon en cas de menace ou chantage
- Pertes d'exploitation et frais supplémentaires
- Frais et honoraires des consultants de crise

Les principaux avantages de notre offre

- Un même assureur pour des risques complémentaires
- (RC et Contamination)
- Chubb vous aide à retrouver votre part de marché après un incident par le biais de la prise en charge des frais de réhabilitation d'image, perte d'exploitation et frais supplémentaires
- Une assistance en cas de crise avec l'appui d'un centre de gestion de crise multilingue disponible 24/24h et 7/7/j
- Conseil en risk-management avant tout incident inclus
- dans le contrat
- Autres services complémentaires disponibles auprès de notre partenaire red24assist à des tarifs préférentiels

Contactez-nous :

Chubb

Le Colisée, 8 avenue de l'Arche
92419 Courbevoie Cedex
www.chubb.com/fr



Chubb. Insured.SM

Le contenu de ce document a un caractère purement informatif. Il ne saurait être considéré comme un conseil ou une recommandation personnalisée à une personne ou à une société relatifs à un produit ou un service. Veuillez-vous référer aux textes de la police afin d'obtenir la totalité des clauses et conditions de celle-ci.

Chubb European Group SE, entreprise régie par le Code des assurances, au capital social de 896 176 662 euros, sise La Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord, 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 450 327 374.